

Offres Cloud Tierces Box

1. Offres Tierces

Lorsque le Client commande une Offre Box Service Cloud fournie par Box, Inc., un fournisseur tiers, les dispositions du contrat de fournisseur tiers applicable s'appliqueront à l'utilisation de ladite Offre Box Service Cloud tierce. En fonction des locaux du Client, les contrats applicables sont disponibles dans le tableau suivant :

Site du Client	Contrat de fournisseur tiers applicable
Aux États-Unis	https://www.box.com/docs/BSA_v02012015US/
Au Japon	En anglais : https://www.box.com/docs/BSA_v02012015JP/
	En japonais : https://www.box.com/docs/BSA_v02012015JP_JP/
Reste du monde	https://www.box.com/docs/BSA_v02012015ROW/

IBM n'est lié à aucun desdits contrats de fournisseur tiers et n'est pas responsable de la livraison ou de l'utilisation de ladite offre Cloud tierce. Pour toute question liée à la mise à disposition de l'Offre Box Service Cloud, le Client doit s'adresser à Box, Inc. Les dispositions ci-après modifient le Contrat IBM Cloud Service dans la mesure où il s'applique à l'acquisition de l'Offre Box Service Cloud tierce.

1.1 Performances du Service et Engagements d'IBM

IBM soumettra les détails de la commande du Client au fournisseur tiers pour l'activation et la livraison de l'Offre Box Service Cloud tierce. Les performances, détails et engagements sont fournis directement par le tiers au Client conformément aux dispositions du contrat de fournisseur tiers.

Le Client est responsable de l'utilisation des Offres Box Service Cloud tierces par le Client et par les utilisateurs du Client et ces offres ne doivent pas être acquises à des fins non autorisées, illégales ou inappropriées.

1.2 Confidentialité et Protection des Données

Les informations fournies à IBM par le Client pourront être partagées avec un fournisseur tiers ou bien le Client pourra être dirigé vers le site Web du fournisseur tiers afin d'honorer une commande et d'assurer le support permanent. Le contrat de fournisseur tiers stipulera les obligations de sécurité ou autres obligations relatives à la protection des données, à la sécurité et au traitement du contenu du Client, ainsi que toutes responsabilités supplémentaires incombant au Client relatives à ladite Offre Box Service Cloud tierce.

1.3 Redevances, Paiements et Taxes

IBM facturera au Client et le Client s'engage à payer à IBM toutes les redevances applicables ainsi que les redevances liées à toute utilisation au-delà des droits d'utilisation, tous droits de douane, impôts, taxes ou contributions (y compris les retenues à la source) imposés par suite de l'acquisition ou de l'utilisation de l'Offre Box Service Cloud tierce par le Client, et les pénalités pour retard de paiement. Le fournisseur tiers établit les redevances applicables à son Offre Box Service Cloud et lesdites redevances sont sujettes à modifications. Les montants sont exigibles à réception de la facture et payables par voie électronique dans les trente (30) jours de la date de la facture.

1.4 Durée, Résiliation et Interruption

Si le fournisseur tiers notifie à IBM qu'il a retiré ou mis fin à son Offre Box Service Cloud, le tiers ou IBM en informera le Client et résiliera les droits d'utilisation de ladite Offre Box Service Cloud et collectera tous les paiements définitifs exigibles jusqu'à la date d'effet de la résiliation. IBM pourra résilier ou suspendre l'accès du Client à l'Offre Box Service Cloud tierce si le Client ne respecte pas ses obligations vis-à-vis d'IBM ou si l'Offre Box Service Cloud tierce ou l'utilisation de cette dernière par le Client enfreint la loi.

1.5 Garanties et Exclusions

IBM n'accorde aucune garantie ou condition, explicite ou implicite, concernant l'Offre Box Service Cloud tierce. Les garanties du fournisseur tiers, le cas échéant, sont stipulées dans le contrat de fournisseur tiers.

IBM ne fournit aucun support technique pour l'Offre Box Service Cloud. Le fournisseur tiers définira les obligations et processus de support disponibles pour l'Offre Box Service Cloud. Le fournisseur tiers sera responsable de tous crédits ou remises qu'il peut accorder dans le cadre d'un accord relatif aux niveaux de service. IBM traitera lesdits crédits ou remises de l'accord relatif aux niveaux de service. Toute contestation liée à des demandes de crédit au titre d'un engagement de niveau de service est traitée directement par le fournisseur tiers.